



Commune de Collonges

Rue Ste-Anne 5

1903 Collonges

COMMUNE DE COLLONGES

Enquête publique e-BO du 14.08.2026

L'administration communale de Collonges soumet à l'enquête publique la demande en autorisation déposée par :

Requérant : Tacchini Gérard, Rue Principale 23, 1903 Collonges
Parcelle : 641, folio 7 Lieu-dit : Vignasse.
Propriétaire : Tacchini Gérard, Rue Principale 23, 1903 Collonges.
Coordonnées : 2'568'693 / 1'113'348.
Zone : à bâtir.
Objet : Réfection des façades.

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale pendant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées à la commune de Collonges, rue Ste-Anne 5, 1903 Collonges, ou déposées, sous format numérique, directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Collonges, le 14 août 2026

L'administration communale